# Fiche no. 1 : Introduction

## Logement et Localisation

* **Périurbanisation** : Tendance des ménages français à s’éloigner des centres urbains pour privilégier les maisons individuelles. Ce phénomène a ralenti depuis 2008 avec la montée des logements collectifs (appartements), notamment à cause des coûts environnementaux liés au transport et du vieillissement de la population.
* **Problèmes d’adéquation spatiale** :
  + Distance entre les lieux de résidence et les emplois due au manque de transport ou à des coûts de mobilité élevés.
  + Inadéquation entre l'offre de travail et les compétences disponibles.

## Le Parc de Logements

* Entre 1968 et 2013, la population a augmenté de 28%, alors que le nombre de résidences principales a augmenté de 76%.
* **Évolution du parc** : Le nombre de logements par habitant en 2012 (519 pour mille) reste inférieur à des pays comme l’Espagne.
* **Inégalités** : Les jeunes peinent à accéder à des logements plus grands alors que les ménages plus âgés disposent souvent de logements spacieux après le départ des enfants.
* **Taux de vacance** : Environ 8% du parc de logements est vacant, principalement dans les villes moyennes, souvent dû à une inadéquation entre l’offre et la demande.

## Les Conditions de Logement

* **Ancienneté des logements** : 30 % datent d’avant 1949, mais le confort moderne est largement généralisé (seulement 1% des logements manquaient de confort sanitaire en 2013).
* **Surpeuplement** : Divisé par deux entre 1984 et 2006, mais touche encore 21% des ménages parisiens et 18% des ménages modestes.
* **Précarité** : En 2020, 3,6 millions de personnes en France vivaient dans des conditions précaires (surpeuplement, privation de confort, occupation précaire).

## Le Logement comme Placement

* **Propriétaires** : 75% des personnes à la retraite sont propriétaires. Le logement offre une sécurité financière contre l'augmentation des loyers à la retraite.
* **Investissement locatif** : Les petits propriétaires dominent le parc locatif, mais rencontrent des difficultés pour entreprendre des travaux de rénovation énergétique.

## Le Statut d'Occupation du Logement

* En 2021, 58% des ménages étaient propriétaires de leur résidence principale, contre 50% en 1982.
* **Accession à la propriété** : L’âge médian d’accession à la propriété pour les générations nées dans les années 1970-1980 est d’environ 35-39 ans.
* **Facteurs déterminants** : Le revenu, la stabilité de l’emploi et l’aide parentale jouent un rôle crucial dans l'accès à la propriété.

## Les Dépenses de Logement

* En 2018, 26,6% des dépenses des ménages français étaient consacrées au logement, devant l’alimentation (17,1%) et les transports (14,3%).
* **Effort financier** : Le taux d'effort pour les locataires du secteur privé a augmenté, passant de 23,6% du revenu en 2001 à 28,4% en 2013.

## Politique du Logement

* **Intervention publique** : L’État régule le marché par des mesures sur la construction, la propriété, les loyers et les subventions.
* **Incitations fiscales** : Depuis 1984, des dispositifs fiscaux encouragent l’investissement locatif privé, comme la loi Pinel (2014).
* **Aides au logement** : En moyenne, 266 euros par mois sont versés à 40% des locataires, principalement dans le secteur social. Ces aides ont cependant tendance à être partiellement absorbées par la hausse des loyers.

# Fiche no. 2 : Etat du logement en France et enjeux des politiques de logement

## 1.1 État du logement en France

* **Le logement en France depuis 30 ans** : Depuis les années 60, des changements notables ont marqué le choix du logement avec une **tendance à la périurbanisation**. La période récente montre un intérêt renouvelé pour les logements collectifs, motivé par des facteurs environnementaux et démographiques, renforçant les disparités de prix entre régions.
* **Inadéquations géographiques et marché du travail** : Deux problématiques principales :
  + **Distance emploi-logement** : Insuffisance de transport et coût de mobilité élevé.
  + **Qualifications non adaptées à l'emploi local** : Crée des déséquilibres économiques.
* **Impact de la ségrégation spatiale** : Accentue les inégalités économiques et sociales, réduisant la mobilité résidentielle, notamment dans le secteur social et chez les seniors.
* **Amélioration des conditions de confort** : Aujourd’hui, 78,7 % des ménages jugent leur logement satisfaisant. Le confort de base est quasiment généralisé dans les résidences principales (chauffage, sanitaires).

## 1.2 Enjeux des politiques du logement

* **Acteurs et objectifs** : L’État intervient pour compenser les imperfections du marché immobilier et assurer l'accès au logement à travers des subventions, des aides directes comme les APL, et la régulation des loyers.
* **Évolution historique** : Depuis 1984, des dispositifs fiscaux (ex. Pinel) encouragent l'investissement locatif privé. Les lois SRU et DALO cherchent à répondre aux enjeux sociaux et écologiques.
* **Multiples enjeux** : Le logement représente un secteur stratégique pour l'économie et un pilier de la cohésion sociale. Les politiques publiques visent à réguler le marché tout en garantissant l’accès aux ménages modestes.

## 1.2.2 Grandes questions autour des politiques du logement

* **Construction de logements** : L’objectif de construire 500 000 logements par an répond au déficit de logement estimé entre 800 000 et 1 million d'unités, mais il est difficile à atteindre.
* **Promotion de la propriété** : Bien qu'atteindre un taux élevé de propriétaires soit souvent un objectif, il comporte des risques financiers, surtout pour les ménages modestes, exposés aux crises économiques.
* **Régulation des marchés locatifs** : Le modèle français vise un équilibre entre flexibilité et encadrement des loyers, comme avec la loi ALUR, pour limiter l’exclusion tout en maintenant une offre locative abondante.
* **Logement social pour les plus démunis** : Trois modèles coexistent en Europe (universaliste, résiduel, généraliste). En France, le modèle généraliste cherche à maintenir une mixité sociale, bien que des inégalités territoriales persistent, surtout en Île-de-France.
* **Aspects environnementaux et sociaux** : Les politiques de rénovation énergétique visent à adapter le parc immobilier aux défis environnementaux tout en répondant aux besoins des populations vulnérables, via des aides comme MaPrimeRénov’.

# Fiche no. 3 : Conditions de logement en France

## 2.1 Évolution des conditions de logement depuis 1960

### Expansion et transformation du parc immobilier :

* + Depuis 1968, le nombre de résidences principales a doublé, passant de 18,7 à plus de 35 millions en 2018.
  + Cette croissance est soutenue par la construction de nouveaux logements et la modernisation du parc existant, avec l'ajout de commodités (eau courante, chauffage central, sanitaires).
  + Le développement immobilier s'est accéléré dans les années d'après-guerre pour répondre à une demande massive, notamment via des projets publics (HLM) et des aides à la construction.

### Déficit post-Seconde Guerre mondiale :

* + Après 1945, la France faisait face à un déficit de logements dû aux destructions et au faible taux de construction des années 1930.
  + Les priorités étaient alors la reconstruction et le développement du logement social pour remédier aux conditions de vie dégradées. L'État a alors mis en place des aides substantielles (financières et logistiques) pour relancer l’habitat.
  + À partir de 1970, les politiques se diversifient avec un changement de perspective : l’habitat ancien est valorisé, réhabilité, et jugé comme un patrimoine à préserver.

### Amélioration du confort et modernisation des installations :

* + Les logements anciens sont progressivement mis aux normes avec l’installation de sanitaires, de chauffage et l’accès à l’eau courante.
  + Le taux de surpeuplement diminue : entre 1968 et 2015, la superficie des logements augmente et les normes de confort (chauffage, salle de bain) deviennent plus répandues.
  + En 2015, la majorité des logements bénéficiaient du chauffage central et de l'isolation thermique ; seuls 1 % étaient privés de confort sanitaire.

### Évolution de la composition et de la répartition géographique du parc :

* + Les maisons individuelles se sont multipliées, surtout en périphérie urbaine, entraînant une périurbanisation.
  + La part de propriétaires a augmenté, atteignant environ 58 % en 2015, contre 35,5 % en 1954. Cela s’explique par une plus grande accessibilité des crédits bancaires pour l’achat immobilier.
  + La croissance démographique et la diminution de la taille des ménages ont soutenu l'augmentation du nombre de résidences principales, mais la part des résidences secondaires et des logements vacants progresse aussi.

## 2.2 Les conditions de logement en Île-de-France

### ****Caractéristiques du parc de logements**** :

* + En 2018, l'Île-de-France comptait 5,2 millions de logements, soit 18 % du parc national. La région se distingue par une forte concentration d'appartements (72 %) avec une taille moyenne de 60 m².
  + Les logements sont plus petits en Île-de-France qu’ailleurs en France : à Paris, 39 % des résidences principales mesurent moins de 40 m², contre seulement 8 % en province.
  + La croissance des résidences principales est cependant plus lente dans la région, en raison de restructurations, démolitions, et reconversions de résidences en logements occasionnels ou secondaires.

### ****Problématique du mal-logement**** :

* + **Mal-logement** : En Île-de-France, près de 10 % des habitants vivent dans des logements aux conditions difficiles (surpeuplement, vétusté, manque de confort sanitaire). Cette situation touche surtout les familles modestes et les ménages dans le parc locatif privé.
  + **Surpeuplement** : Ce problème est particulièrement répandu en petite couronne, où des appartements de petite taille abritent des ménages nombreux. 52 % des mal-logés manquent de deux pièces ou plus par rapport aux normes de confort.
  + **Absence de confort sanitaire** : Environ 0,6 % des Franciliens n'ont pas de toilettes, salle de bain ou eau courante. Ces logements se trouvent majoritairement dans des immeubles anciens du parc locatif privé.

### ****Conditions de logement des personnes hébergées et précaires**** :

* + **Hébergement familial** : Près de 63 300 jeunes adultes en difficulté économique retournent vivre chez leurs parents après une séparation ou la perte d'un emploi. Ce retour est souvent subi et soulève des enjeux de mal-logement.
  + **Sans domicile** : Environ 159 000 Franciliens n’ont pas de logement personnel ; ils vivent dans des structures d’hébergement temporaire ou chez des tiers. Les difficultés économiques et l'instabilité professionnelle expliquent cette précarité résidentielle.